

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
8 avril 2024**

PUBLIE LE : 18 AVR. 2024

Délibération n°240408-7 : Cession d'un chariot-élévateur et mise à disposition d'un emplacement de stationnement – Convention

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pas pu siéger le 2 avril deux mille vingt quatre par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

PRESENTS

ACHERES

Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE
Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE

CARRIERES-SUR-SEINE

Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE
Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE

CHATOU

Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE

DAVRON

Jean-Marc PROVOST, DELEGUE TITULAIRE
Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE

LA CELLE-SAINT-CLOUD

Olivier MOUSTACAS, DELEGUE SUPPLEANT

LE PORT-MARLY

Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE

LE VESINET

Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT

LOUVECIENNES

Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE

MAULE

Armelle MANTRAND, DELEGUEE TITULAIRE

MORAINVILLIERS

Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
Thierry HEDAN, DELEGUE TITULAIRE

ORGEVAL

Sandra CHEVRIE, DELEGUEE SUPPLEANTE

POISSY

Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Daniel LEVEL, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

VERNOUILLET

Jordane MOUGENOT-PELLETIER, DELEGUE SUPPLEANT

SIVOM MAISONS-MESNIL

Claude KOPELIANSKIS, DELEGUE TITULAIRE

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	40
Nombre d'EPCI	:	2
QUORUM	:	43
Délégués présents	:	24

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le trois avril, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

PRESENTS

ACHERES
CARRIERES-SUR-SEINE
CHAPET
CHATOU
FEUCHEROLLES
L'ETANG-LA-VILLE
LE VESINET
MARLY-LE-ROI
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
VILLENNES-SUR-SEINE

Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE
Nicolas LABORDE, DELEGUE TITULAIRE
Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE
Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE
Florence GENOUVILLE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Guillaume DE CHAMBORANT, DELEGUE SUPPLEANT
Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Daniel LEVEL, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
Virginie ALBAR, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

ACHERES

AIGREMONT

CARRIERES-SOUS-POISSY
CARRIERES-SUR-SEINE
CHAMBOURCY

CHANTELOUP-LES-VIGNES
CHATOU

CHAVENAY
CONFLANS-SAINTE-HONORINE
CRESPIERES
CROISSY-SUR-SEINE

DAVRON

ECQUEVILLY

EPONE

FEUCHEROLLES
L'ETANG-LA-VILLE

LA CELLE-SAINT-CLOUD
LE PECQ
LE PORT-MARLY
LE VESINET
LES ALLUETS-LE-ROI

LOUVECIENNES

Fatiha YAHIAOUI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
Emma SADOUN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Françoise MERY, DELEGUEE TITULAIRE
Amélie SOUCHET, DELEGUEE SUPPLEANTE
Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE
Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE
Stéphane GIRAudeau, DELEGUE SUPPLEANT
Françoise HASSAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
Arménio SANTOS, DELEGUE TITULAIRE
Franck PACQUET, DELEGUE SUPPLEANT
Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE
Mickael LITTIERE, DELEGUE SUPPLEANT
Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE
Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE
Thomas BOURDEAU, DELEGUE TITULAIRE
Rose-Marie ABEL, DELEGUEE SUPPLEANTE
Jean-Marc PROVOST, DELEGUE TITULAIRE
Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Virginie ROTH, DELEGUEE TITULAIRE
Denise GALTIE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Nathalie MADELAINE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Béatrice DI PERNO, DELEGUE TITULAIRE
Marie TAINMONT, DELEGUEE TITULAIRE
Alexia PENNAMEN, DELEGUEE TITULAIRE
Frédéric DUCREUX, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Marc AMIOT, DELEGUE TITULAIRE
Blaise VIGNON, DELEGUE TITULAIRE
Gwendoline DESFORGES, DELEGUEE SUPPLEANTE
Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT
Stéphanie MUNEAUX, DELEGUEE SUPPLEANTE
Véronique HOULLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE
Dominique DEMAI, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI
MEDAN
MONTESSEN

ORGEVAL
POISSY

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE
VERNEUIL-SUR-SEINE
VERNOUILLET

VILLENNES-SUR-SEINE
SIVOM MAISONS-MESNIL

Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
Geneviève PINCON, DELEGUEE SUPPLÉANTE
Xavier CAPRON, DELEGUE TITULAIRE
Huguette FOUCHE, DELEGUEE TITULAIRE
Françoise FABRER, DELEGUEE SUPPLÉANTE
Dominique BREUZIN, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT
William PETROVIC, DELEGUE SUPPLÉANT
Karel KURZWEIL, DELEGUE SUPPLÉANT
Rania SLIM, DELEGUEE TITULAIRE
Lutgard ROUX, DELEGUE TITULAIRE
Jordane MOUGENOT-PELLETIER, DELEGUE SUPPLÉANT
Apolline THOUMELIN, DELEGUEE TITULAIRE
Claude KOPELIANSKIS, DELEGUE TITULAIRE
Aline BILLET, DELEGUEE TITULAIRE
Jean-Claude GIROT, DELEGUE SUPPLÉANT

Accusé de réception en préfecture
078-247800055-20240418-240408-7-DE
Date de télétransmission : 18/04/2024
Date de réception préfecture : 18/04/2024

Communes non représentées

ACHERES, AIGREMONT, ANDRESY, CARRIERES-SOUS-POISSY, CARRIERES-SUR-SEINE, CHAMBOURCY, CHANTELLOUP-LES-VIGNES, CHAPET, CHATOU, CHAVENAY, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, CRESPIERES, CROISSY-SUR-SEINE, DAVRON, ECQUEVILLY, EPONE, FEUCHEROLLES, HOUILLES, L'ETANG-LA-VILLE, LA CELLE-SAINT-CLOUD, LE PECQ, LE PORT-MARLY, LE VESINET, LES ALLUETS-LE-ROI, LOUVECIENNES, MAREIL SUR MAULDRE, MAREIL-MARLY, MARLY-LE-ROI, MAULE, MEDAN, MONTESSEN, MORAINVILLIERS, ORGEVAL, POISSY, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, SAINT-NOM-LA-BRETECHE, TRIEL-SUR-SEINE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET, VILLENNES-SUR-SEINE, SIVOM MAISONS-MESNIL,

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	40
Nombre d'EPCI	:	2
QUORUM	:	Pas Nécessaire
Délégués présents	:	12
Pouvoirs	:	0
Délégués comptant pour le vote	:	12

**OBJET : CESSION D'UN CHARIOT-ELEVATEUR ET MISE A DISPOSITION D'UN
EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT - CONVENTION**

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L2121-1 et suivants ;

VU le Code du travail et notamment les articles R. 4311-2 et R. 4313-14 ;

CONSIDERANT que le Syndicat est possesseur d'un chariot-élévateur de marque Jungheinrich dont il n'a plus l'utilité ;

CONSIDERANT que la société France Moteurs, par ailleurs titulaire du marché SIV23H « Achat et enlèvement des véhicules hors d'usage » lot 1 « Véhicules à quatre ou trois roues », s'est proposée d'acquérir le chariot-élévateur pour ses besoins en lien avec l'exécution dudit marché ;

CONSIDERANT que le Syndicat a proposé à la société de lui mettre à disposition un emplacement à l'Eco-Fourrière pour stationner le chariot-élévateur après acquisition ;

CONSIDERANT en conséquence le projet de convention de cession et de mise à disposition d'un emplacement pour le chariot-élévateur ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

APPROUVE la convention de cession et de mise à disposition d'un emplacement pour le chariot-élévateur, la cession étant conclue pour un montant de 5 000 euros net de taxes, et la mise à disposition de l'emplacement étant accordée en contrepartie d'une redevance mensuelle de 100 euros nette de taxes hors révision sous la forme d'une autorisation d'occupation du domaine public précaire et révocable, pour une durée courant du 1^{er} mai 2024 au 31 décembre 2024 reconductible tacitement 3 fois un an.

AUTORISE le Président à signer ladite convention avec la société FRANCE MOTEURS, sis Impasse Bloch PRAEGER 93120 La Courneuve Siret 827 613 977 00020.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **18 AVR. 2024**

Transmis en Préfecture et affiché le **18 AVR. 2024**

Pour extrait conforme

Guillaume DE CHAMBORANT

Secrétaire de séance

Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal